	Au 31/03/2014	Au 31/03/2015	Au 31/12/2014	VARIATION trimestrielle en%	VARIATION trimestrielle VOLUME
1- Produits d'exploitation bancaire	50 975	55 434	219 567	8,75%	4 459
Intérêts	36 659	39 644	157 440	8,14%	2 985
Commissions en produits	10 258	10 282	42 829	0,23%	24
Revenus du Portefeuille-titres commercial et d'investissement	4 058	5 508	19 298	35,73%	1 450
2- Charges d'exploitation bancaire	15 381	17 864	69 113	16,14%	2 483
Intérêts encourus et charges assimilées	14 766	17 193	66 017	16,44%	2 427
Commissions encourues	615	671	3 096	9,11%	56
3- Produit Net Bancaire	35 594	37 570	150 454	5,55%	1 976
4- Autres produits d'exploitation	627	642	2 900	2,39%	15
5-Charges opératoires, dont :	24 038	26 471	102 454	10,12%	2 433
Frais de personnel	15 932	17 766	68 112	11,51%	1 834
Charges générales d'exploitation	5 633	6 716	24 747	19,23%	1 083
6- Structure du portefeuille	168 389	295 052	192 450	75,22%	126 663
Portefeuille Titres commercial	2 630	1 575	1 864	-40,11%	-1 055
Portefeuille Titres d'investissement	165 759	293 477	190 586	77,05%	127 718
7-Encours des crédits à la clientèle	2 133 965	2 278 394	2 293 694	6,77%	144 429
8- Encours de dépôts, dont :	1 988 105	2 083 349	2 018 524	4,79%	95 244
Dépôts à vue	1 019 028	1 048 014	1 068 280	2,84%	28 986
Dépôts d'épargne	533 982	556 982	544 994	4,31%	23 000
9- Emprunts et ressources spéciales	119 551	199 079	109 935	66,52%	79 528
10- Capitaux propres	257 652	292 431	276 098	13,50%	34 779

I - BASES ET METHODES COMPTABLES RETENUES

1. BASES RETENUES POUR L'ELABORATION DES INDICATEURS TRIMESTRIELS Les indicateurs trimestriels sont préparés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie notamment à la norme comptable générale NCT 1 du 30 décembre 1996 et les normes comptables bancaires (NCT 21 à 25)

METHODES COMPTABLES APPLIQUEES:

Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

Comptabilisation des prêts auprès de la clientèle

Les crédits décaissés et les comptes courants débiteurs sont présentés déduction faite des intérêts et agios réservés et des provisions y afférentes.

Classification des engagements

Les engagements sont classés et provisionnés conformément aux dispositions de la Circulaire de la BCT n° 91-24 telle que modifiée par les textes subséquents.

Immobilisations données en leasing

Les immobilisations données en leasing sont comptabilisées à l'actif du bilan à leur valeur d'acquisition hors taxe sur la valeur ajoutée, et ce durant toute la période du bail qui varie entre 2 et 7 années.

Les créances de crédit bail sont amorties selon l'amortissement en capital de l'échéancier du contrat

Provisions sur les engagements

Les provisions sont déterminées selon les taux prévus par la circulaire de la BCT après déduction des garanties considérées comme valables.

Comptabilisation des revenus sur prêts auprès de la clientèle

Les intérêts et produits assimilés ainsi que les commissions sont pris en compte en résultat de la période pour leurs montants rattachés à la dite période.

Les intérêts échus et non encore encaissés relatifs aux prêts classés parmi les "actifs incertains" (classe B2) ou parmi les "actifs préoccupants" (classe B3) ou parmi les "actifs compromis "(classe B4), au sens de la circulaire BCT n° 91-24, sont constatés en produits réservés et sont déduits du poste "Créances sur la clientèle". Ces intérêts sont pris en compte en résultat lors de leur encaissement effectif.

COMPTABILISATION DU PORTEFEUILLE - TITRES ET DES REVENUS Y AFFERENTS

Le portefeuille titres est composé du portefeuille commercial et du portefeuille d'investissement.

Les titres sont comptabilisés à la date d'acquisition pour leur coût d'acquisition tous frais et charges exclus à l'exception des honoraires d'étude et de conseil engagés à l'occasion de l'acquisition de titres d'investissement, de participation ou de parts dans les entreprises associées et les co-entreprises et parts dans les entreprises liées.

CONVERSION DES OPERATIONS EN MONNAIES ETRANGERES

Les opérations en devises sont traitées séparément dans une comptabilité autonome au titre de chacune des devises concernées et sont converties dans la comptabilité en monnaie de référence sur la base du cours de change moyen interbancaire en date d'arrêté utilisé pour l'ensemble des opérations comptabilisées dans chaque devise au cours de cette période.

II/ FAITS SAILLANTS DU 1^{er}TRIMESTRE 2015

<u>L'encours des crédits à la clientèle</u> (net de provisions et d'agios réservés) a enregistré une évolution de 144 MTND pour atteindre 2278 MTND, réalisant ainsi une progression6,77% par rapport au 31/03/2014.

<u>Les dépôts de la clientèle</u> affichent une progression de 4,79% par rapport au 31/03/2014, avec un encours de 2 083MTND.

<u>Les produits d'exploitation</u> ont augmenté de 4,5 MTND, soit +8,75% par rapport au 31/03/2014.

<u>Les charges d'exploitation</u> ont évolué à la hausse pour atteindre 17,9 MTND, soit une progression de 16,14% comparativement à la même période 2014.

<u>Le produit net bancaire</u> au terme du premier trimestre 2015 est de 37,6MTND en progression de 5,55% par rapport à fin Mars 2014.

<u>Les charges opératoires</u> ont augmenté de 10,12% par rapport à la même période de l'exercice 2014 avec notamment un accroissement des frais de personnel (11,51%), et des charges d'exploitation (19,23%).

Les capitaux propres sont présentés avant distribution de dividendes.